



TRAVAILLEURS FRANÇAIS ET IMMIGRÉS MEMES PATRONS, MEME COMBAT

Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, a envoyé le 23 janvier une circulaire à tous les préfets pour durcir les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Prenant la place d'une circulaire de 2012 de Manuel Valls, elle va encore renforcer la chasse aux migrants et s'inscrit dans la continuité des politiques xénophobes menées par tous les gouvernements, dans le sillage de l'extrême droite. Retailleau se rêve sans doute en Trump à la française, ce dernier ayant, de l'autre côté de l'Atlantique, claironné son intention d'expulser des « millions » de migrants.

Exploiter ça rapporte, exploiter des « sans-papiers », beaucoup plus encore !

La circulaire Retailleau prévoit de rendre encore plus difficile l'obtention d'un titre de séjour pour tous les travailleurs migrants : le temps de résidence minimum en France passe ainsi de cinq à sept ans. Surtout, obtenir un titre de séjour après être arrivé ou être repéré en situation irrégulière va devenir quasi impossible. Dans les métiers dits « en tension », les patrons vont pouvoir trier à leur gré qui aura des papiers, mais aussi qui les perdra dès que « la tension » sera jugée moins forte.

Les attaques contre les migrants, prélude des attaques contre tous les travailleurs

Si Trump et Retailleau affichent des politiques similaires, ce n'est pas pour réellement expulser les immigrés « par millions ». Les économies des pays riches ne tourneraient pas sans main-d'œuvre immigrée, les grands patrons le savent très bien, les politiciens à leur service aussi. Des secteurs entiers reposent sur ces travailleurs, du bâtiment à la restauration, en passant par le nettoyage et l'aide à la personne. En revanche, les expulsions arbitraires et médiatisées visent à créer un climat de terreur parmi les travailleurs immigrés et leur famille : mercredi dernier, la police a fait irruption dans un collège de la banlieue de Metz pour arracher une collégienne à ses cours et l'expulser avec ses parents en Belgique sans qu'elle puisse seulement repasser chez elle !

Au-delà de s'aligner sur les discours de l'extrême droite, cette politique vise à diviser la classe ouvrière. Ceux que Trump, Retailleau et tous les autres attaquent aujourd'hui sont les travailleurs les plus précaires. Demain, ils s'en prendront à une autre catégorie de

travailleurs, après-demain à une autre encore. Trump a déjà commencé en montrant du doigt les fonctionnaires américains et en attaquant leurs conditions de travail. S'en prendre aux travailleurs migrants aujourd'hui, c'est s'en prendre à tous les travailleurs. Ce n'est pas l'immigration qui fait baisser les salaires ni n'augmente le chômage : qu'on sache, ce sont les patrons qui fixent les salaires et licencient !

Régularisation de tous les sans-papiers ! Libre circulation de tous les travailleurs !

Celles et ceux qui quittent leur pays n'abandonnent pas leur famille et ce qui était leur vie de gaîté de cœur, mais pour fuir des guerres – qui se mènent souvent à l'instigation des pays riches avides de matières premières –, pour fuir les conséquences catastrophiques du réchauffement climatique, pour fuir la misère toujours. Ce n'est pas une circulaire qui les fera rester dans l'enfer qu'ils et elles veulent quitter.

Contre le gouvernement international des milliardaires, travailleurs de tous les pays, unissons-nous !

Le parterre de milliardaires et de dirigeants de grandes entreprises venus se montrer lors de l'investiture de Trump est une preuve, s'il en fallait une, que l'union de la bourgeoisie contre la classe ouvrière n'a pas de frontière. D'Elon Musk à Bernard Arnault, première fortune française, tous sont venus s'incliner devant leur nouveau parrain... C'est cette bande de mafieux d'ultra-riches, pas gênés de voir l'un d'entre eux faire le salut fasciste, qui sont les seuls parasites sur cette terre.

Édito du NPA-Révolutionnaires du 27 janvier 2025

**RÉUNION PUBLIQUE
DU TRAVAIL SOCIAL
CONTRE LA CASSE DU
SOCIAL ET L'AUSTÉRITÉ
SALARIÉ-ES ET ÉTUDIANT-ES :
PRÉPARONS LA GRÈVE
DU 1ER AVRIL**

LE 5 FÉVRIER · 17H30
À Pain & compagnie
Échirrolles

NPA
RÉVOLUTIONNAIRES
GRENOBLE

Pour suivre :



NPA.revo.TravailSocial
Baptiste Anglade



npa.grenobleisere
@gmail.com



Brèves



CE BULLETIN EST LE TIEN, N'HESITES PAS À LE DIFFUSER ET À NOUS CONTACTER POUR PROPOSER DES IDÉES

SLS Grenoble : en grève le 11 mars.

La mobilisation continue au sein des Services Locaux de Solidarité du département de l'Isère. En grève le 19 décembre dernier, les salarié.e.s des SLS Grenoblois appellent à une nouvelle grève le 11 mars avec l'objectif d'étendre le mouvement dans l'agglomération. Refusant de voir les effectifs des services de polyvalence réduits, au prétexte d'un renforcement de ceux à destination des seniors, les grévistes s'opposent au manque de moyens. Au-delà des SLS, une victoire de la grève dans les services du département bénéficierait à l'ensemble des salarié.e.s du social. En effet leur employeur, le président du département de l'Isère, Jean-Pierre Barbier, a déjà qu'il prévoyait de couper près de 120 millions d'euros dans le budget qui sera examiné le 28 février et voté les 27 et 28 mars. Soutenir les grévistes du SLS et se préparer à être tou.te.s en grève le 1er avril sera la meilleure réponse pour s'opposer à ces coupes budgétaires.

La préfète de l'Isère attaque les congés menstruels au tribunal.

Portée par les mobilisations féministes et sous la pression de grèves, les congés menstruels, IVG ou dédiés au 2nd parent sont gagnés dans plusieurs entreprises, asso ou collectivités. C'est le cas depuis quelques mois pour les agents des communes de Seyssinet-Pariset, d'Échirolles, de Grenoble et pour celles de la Métro. Mais début janvier, la préfecture de l'Isère a annoncé qu'elle attaquait ces collectivités au Tribunal Administratif pour faire retirer ces acquis. Fille de ministre et ancienne directrice au sein de l'agence d'intérim Adecco, la préfète Catherine Seguin voit dans ces congés une « rupture de parité » dans le décompte du temps de travail. Une provocation qui encourage à renforcer les mobilisations et les grèves féministes à l'approche de la journée internationale de lutte pour le droit des femmes.

Nord : contre les 3 millions de coupes dans la prévention spécialisée, en grève le 6 février !

« Si vous n'êtes pas bien ici, allez ailleurs ! » a hurlé le président du département du Nord aux salarié.e.s du social venu.e.s défendre le maintien de leurs emplois et financements lors d'une cérémonie des vœux, vendredi 24 janvier. Christian Poirer prévoit en effet de couper 3 millions d'euros dans les budgets des associations de prévention spécialisée, soit d'envoyer « ailleurs » une soixantaine d'éducs. Il sera d'ailleurs auditionné le mercredi 5 février par la commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance. Mise en cause par les anciens enfants placés lors du procès de Châteauroux tenu en octobre dernier, l'Aide Sociale à l'Enfant du Nord avait échappé au procès. Elle est visée par une nouvelle plainte tandis que la défenseure des droits vient de rendre plusieurs décisions mettant en cause l'État et les Départements

pour des « atteintes graves et massives aux droits de l'enfant ». Pour s'opposer à la casse du travail social, les éducs du département appellent à une journée de grève le 6 février.

CAES Montpellier : soupçons de conflit d'intérêt sur le dos de l'hébergement d'urgence.

Les salarié.e.s du Centre d'Accueil et d'Examen des Situations de Montpellier, géré par l'association 2 Choses Lune, seront de nouveau en grève vendredi 31 janvier, pour s'opposer aux 5 licenciements et 25 places d'hébergement supprimées pour motif financier. Les salarié.e.s dénoncent depuis des années le non-remplacement des absences et dégradation des conditions d'accueil pour les demandeurs d'asile. Elles et ils pointent également le coût exorbitant représenté par la location des bungalows au prestataire Dom'Ici, au point de soupçonner un conflit d'intérêt. Souvent en mauvais état, leur location représenterait la moitié des dépenses de l'association. Les salarié.e.s ont raison de ne pas croire sur parole la direction de l'association 2 Choses Lune qui prétend être contrainte financièrement. Déjà mobilisé.e.s le 19 décembre, ils et elles seront cette fois en grève aux côtés de leurs collègues de Caen, Bourgoin-Jallieu, Dijon et Rillieux-la-Pape.

Isère : démissions en série dans les conseils de famille des Pupilles de l'État.

Plusieurs associations de défense des droits de l'enfant protestaient devant la préfecture de l'Isère ce lundi 20 janvier afin d'alerter sur la situation des enfants pupilles de l'État. Sur les 16 membres des 2 conseils de famille des Pupilles de l'État de l'Isère, 9 ont présenté leur démission, pour protester notamment contre l'exclusion d'associations d'anciens enfants placés lors du renouvellement des conseils. La préfète Catherine Seguin a répondu par la provocation : « Les associations disposent d'espaces d'échanges suffisants avec les services de l'État ». Elle fait mine de ne pas savoir qu'un poste sur 10 est vacant en protection de l'enfance et que 40 % des établissements sont obligés de recourir à l'intérim pour pallier le manque de professionnel.le.s. Une façon d'indiquer que pour être entendu par la préfecture, il est souvent plus efficace de s'exprimer dans la rue et par la grève plutôt que dans les conseils et par le dialogue.



ABONNE-TOI
À LA NEWSLETTER

**REUNION PUBLIQUE DU TRAVAIL SOCIAL
MERCREDI 5 FEVRIER - PAIN & Cie, 17H30**

**CONTRE LA CASSE DU SOCIAL ET L'AUSTERITE
SALARIE.E.S ET ETUDIANT.E.S : PREPARONS LA GREVE DU 1ER AVRIL**